

## Pac post-2020 : le Parlement européen s'oppose à la baisse des fonds agricoles

31/05/2018 | Mise à jour : 16:28

***Le parlement européen réclame le maintien des fonds pour l'agriculture au moins à leur niveau actuel***

Le Parlement européen a adopté le 30 mai à Strasbourg deux résolutions, l'une sur le cadre financier post-2020 de l'UE, l'autre sur l'avenir de la Pac, dans lesquelles il réclame de nouveau le maintien des fonds pour l'agriculture au moins à leur niveau actuel. Les eurodéputés contestent les chiffres de la Commission de Bruxelles qui affirme proposer une diminution de 5 % du budget pour ce secteur sur la période 2021-2027 par rapport à celle en cours alors que, selon leurs calculs, cette baisse est de 15 % en termes réels. Le texte parlementaire sur la future Pac rejette toute renationalisation de cette politique, même si les États membres doivent pouvoir l'adapter à leurs besoins. Les paiements directs doivent être plafonnés par exploitation et calculés différemment afin de supprimer progressivement les critères historiques de soutien, estiment les eurodéputés. Et ils doivent aussi être distribués de façon plus équitable entre les États membres. Le Parlement européen demande également une réduction de la bureaucratie pour les mesures de verdissement obligatoires en mettant davantage l'accent sur les résultats. La Commission européenne doit présenter le 1er juin ses propositions législatives pour la Pac post-2020.